

LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE LOHEAC EST EN LIGNE !

En ligne depuis le 5 avril, vous pouvez dès à présent aller consulter le site internet officiel de Lohéac, financé par la communauté de communes, à l'adresse : **www.loheac.fr**. La page d'accueil vous donne notamment accès à l'agenda à venir et à des actualités récentes. Vous pouvez retrouver sur le site de nombreuses informations utiles regroupées en 5 rubriques :

- **Vie municipale** : conseils municipaux, services municipaux, publications, salles communales, ...
- **Au quotidien** : commerçants et artisans, urbanisme, cimetière, transport, gestion des déchets, emploi, ...
- **A tous les âges** : assistantes maternelles, scolaire et périscolaire (menus cantine), animation jeunesse, maisons de retraite, ...
- **Culture, sports, loisirs** : contacts des associations, bibliothèque
- **Tourisme** : histoire, patrimoine, manifestations, activités loisirs, hébergements, restauration, ...

LOGEMENTS A LOUER

En collaboration avec Néotoa, la mairie vous propose des logements en location square de la Berlinette et square de Loumettes.

Renseignements auprès de la mairie au :
02.99.34.10.20.

CARTES D'IDENTITE

Le délai actuel d'obtention des cartes d'identité est de **8 à 10 semaines**. A l'approche des périodes de vacances, nous vous conseillons d'anticiper vos démarches administratives.

CALENDRIER DES FÊTES

AVRIL

Le 16 : Tournoi de foot Jeunes - Terrain de foot

Les 16 et 17 : Championnat Régional de l'Ouest - Circuit Karting

Les 23 et 24 : Entraînement Supermotard - Circuit Karting

MAI

Le 1^{er} : Fête du jardin partagé - Jardin partagé

Le 15 : Tournoi de foot Séniors - Terrain de foot

Le 22 : Vide-greniers - Centre-bourg

Le 22 : Spectacle de rue à 16h30 - Parking salle polyvalente

Les 28 et 29 : Championnat de France Supermotard -
Circuit Karting

JUIN

Le 4 : Repas du foot - Salle polyvalente - *Le Réveil*

Le 5 : Course de voitures à pédales - Centre-bourg

Le 11 : Lohéac en fête - Centre-bourg



**ALLEZ ON SE « REVEIL »
POUR LE FOOT !**

Le dimanche 17 avril 2016

L'équipe 1 : Lohéac / Ste Anne AS

L'équipe 2 : Le Tertre Gris / Lohéac

Le dimanche 24 avril 2016

L'équipe 1 : Pipriac JA 2 / Lohéac

L'équipe 2 : Lohéac / Campel AS

Le dimanche 8 mai 2016

L'équipe 1 : Lohéac/Sixt-sur-Aff Esp 2

L'équipe 2 : La Noë Blanche / Lohéac

Le dimanche 22 mai 2016

L'équipe 1 : St Seglin R / Lohéac

L'équipe 2 : Lohéac / Langon Esp

Les matchs débutent à 15h30.

N'oubliez pas le samedi 4 juin le

LES COMPTES-RENDUS DE CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 DECEMBRE

Décisions modificatives

Le conseil municipal **valide** les décisions modificatives concernant les travaux du DAB et l'Apave (accessibilité).

Rapport du CLET

Le conseil municipal **approuve** le rapport n°1 de la commission locale des charges transférées de Vallons de Haute-Bretagne communauté approuvé au cours de la séance du 20 octobre 2015.

Recensement de la population 2016

Le conseil municipal **décide** de créer deux postes d'agents recenseurs et de désigner : Mme Joëlle Bedau et Mme Magali Ravelli.

Assurance statutaire CDG

Le conseil municipal **décide** d'accepter la proposition du CDG, pour un contrat d'une durée de quatre ans au 1^{er} janvier 2016. Cela concerne six agents affiliés à la CNRACL et 7 agents affiliés à l'IRCANTEC.

Busage chemin du clos d'ahaut

Le conseil municipal **attribue** les travaux à la SARL Georges pour un montant de 6 401,50 € TTC.

Terrains rue de l'avenir

Le conseil municipal **valide** la création de 5 lots viabilisés sur la parcelle ZC 135, rue de l'avenir. Le prix du m² est fixé à 50 € TTC (hors frais de notaire et divers).

Animation « Couleur de Bretagne »

Le conseil municipal **valide** la demande auprès de l'association des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne afin d'obtenir une animation par l'association « Couleurs de Bretagne » pour un montant de 500 € TTC.

SEANCE DU 22 JANVIER

**Demande de DETR
Equipement restaurant scolaire**

Demande de DETR - Informatique école

Le conseil municipal **sollicite** une subvention dans le cadre de la DETR d'un montant représentant 50 % de la dépense.

Amendes de police

Le conseil municipal **attribue** le montant de la subvention 2015 de 29 944,20 € HT des amendes de police aux projets de création de chicanes rue du Manoir, de création du parking rue du stade et de l'aménagement du sentier entre la rue de la Poste et le nouveau restaurant scolaire.

Convention contrôles des hydrants

Le conseil municipal **accepte** la proposition de la SAUR pour un montant de 574,90 €. La réglementation des hydrants (poteaux à incendie) oblige la commune à un entretien préventif des poteaux et bouches d'incendie.

Rapport du CLET

Le conseil municipal, avec treize voix pour et deux abstentions, **approuve** le rapport n°2 de la commission locale des charges transférées de Vallons de Haute-Bretagne communauté approuvé au cours de la séance du 16 novembre 2015, tel que présenté.

SEANCE DU 9 FEVRIER

Plan de financement - Fonds de soutien

Par courrier du 27 janvier 2016, M. le Préfet d'Ille-et-Vilaine informait la commune de la création d'un fonds exceptionnel de soutien à l'investissement local par l'Etat.

Le conseil municipal **sollicite** cette dotation :

- pour un montant de 46 127,36 € HT maximum pour la construction d'un espace multisports
- pour un montant de 272 193,92 € HT pour la construction d'un vestiaire au stade municipal (la réalisation de ce projet est conditionnée par un apport a minima de 50 % de la somme ci-

Construction d'un vestiaire
Conformément à la décision prise par l'assemblée délibérante de construire un vestiaire au stade des sports municipal, le cabinet d'architecture Louvel, maître d'œuvre, présente la phase d'avant-projet définitif que le conseil municipal **adopte** à l'unanimité. Le coût global du projet à la phase APD est également **validé** par l'assemblée.

Contribution école Saint-Sauveur
Le conseil municipal **valide** le montant de la contribution 2015 octroyée à l'école Saint-Sauveur d'un montant de 28 475,29 €.

Participation des communes de résidence
Le conseil municipal **valide** les montants des participations aux frais de scolarité des communes de résidence au titre de l'année 2016.

SEANCE DU 18 MARS

Budget communal 2015
Les comptes administratifs, de gestion ainsi que les

affectations des résultats 2015, sont **adoptés** par le conseil municipal.
Le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 144 374,44 € et un déficit d'investissement de 338 195,78 €.

Budget annexe Assainissement
Le conseil municipal **adopte** le compte administratif 2015 et l'affectation des résultats qui font apparaître un excédent de fonctionnement de 48 902,50 € et un excédent d'investissement de 58 470,40 €.

Budget communal 2016
Le conseil municipal **approuve** et **vote** le budget communal primitif 2016.

Taux d'imposition
Le conseil municipal **décide** de modifier les taux d'imposition sur les ménages de la façon suivante :

- taxe d'habitation : 14,50 %
- taxe foncière bâti : 16,50 %
- taxe foncière non bâti : 50,50 %

UN CENTRE DE PLANIFICATION A BAIN-DE-BRETAGNE



Amour, sexualité, contraception, ...
Besoin d'en parler ?
Une équipe, composée d'un médecin, d'une sage-femme et d'un conseiller conjugal, est à votre écoute.
Ouvert à tous, confidentiel et gratuit.
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Consultations sur rendez-vous au 02 90 02 93 10
Adresse : Le Stériad - Parc d'activités Château-Gaillard à Bain-de-Bretagne

POINT ACCUEIL EMPLOI

Le P.A.E. de Pipriac organise :

- des ateliers multi-thèmes (recherche d'emploi, lettre de motivation, CV, ...) les 22 avril, 20 mai et 17 juin prochains.
- des ateliers de simulation d'entretien les 29 avril, 20 mai et 24 juin prochains.

Inscriptions au 02 99 34 36 91

Gratuits

Adresse :
16, rue de l'Avenir -



EHOP SOLIDAIRES : DU COVOITURAGE PONCTUEL POUR UNE AIDE CONCRETE



Ehop Solidaires vient de fêter sa première année. Son objectif ? Permettre l'accès à l'emploi et à la formation à des personnes en insertion professionnelle, sans solution de transport, en mobilisant ponctuellement des conducteurs solidaires.

Ehop Solidaires en 2015, c'est **420** conducteurs solidaires, **58** demandes traitées, **41 %** de solutions trouvées et ... **4800 km** parcourus !
Mais c'est aussi et surtout un service d'accompagnement personnalisé qui permet d'accéder ou de maintenir les plus précaires dans l'emploi sur tout le département d'Ille-et-Vilaine et un fort créateur de lien social. Un exemple ? Elie a fait un stage de soudure à Bain-de-Bretagne. Sans solution de mobilité pour s'y rendre, il a fait appel à Ehop Solidaires. Jocelyne fait le trajet Pléchéat - Carquefou avec un autre covoitureur, elle a accepté de récupérer Elie le matin à Bain-de-Bretagne et de le déposer à Grand-Fougeray en passant. Le mercredi, elle ne travaille pas mais l'autre covoitureur a alors pris le relais. Grâce à Jocelyne, Elie a pu réaliser son stage de reconversion professionnelle.

Ensemble, écrivons 2016 !

Pour les entreprises/collectivités :
Vous allez au travail en voiture ? Vous avez des horaires atypiques 2x8, 3x8, de nuit, votre trajet nous intéresse également ! Venez rejoindre la communauté des conducteurs solidaires www.ehop-solidaires.fr et n'hésitez pas à diffuser dans vos réseaux !

Pour les prescripteurs :



IMPÔT SUR LE REVENU

Pour l'Ille-et-Vilaine en 2016 :

- date limite de dépôt de déclaration papier : **18 mai à minuit**
- date limite de déclaration en ligne : **31 mai à minuit**

Déclarations et informations en ligne : www.impots.gouv.fr

EPAL RECRUTE

L'Association EPAL, bureau de Rennes, recrute des animateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours de Vacances Adaptées proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap.

150 séjours de 7 à 15 vacanciers + 2 à 5 accompagnateurs pour 2, 3 ou 4 semaines, essentiellement au mois d'août. **400 postes** à pourvoir avec ou sans BAFA.

Pour plus de renseignement et postuler : www.epal.asso.fr ou adresser un courrier (+CV) : Association Epal
21 rue de Chatillon - 35000 Rennes - 02 99 27 67 30